

Santé mentale

ANALYSE TRIMESTRIELLE DES INDICATEURS SURVEILLÉS EN CONTINU

ÉDITION ÎLE-DE-FRANCE

5 • 21/08/2023

Un suivi régional prospectif de la santé mentale est mis en place avec une analyse trimestrielle d'indicateurs de santé mentale issus des sources de données suivantes jusqu'au 30 juin 2023 :

- Les passages aux urgences hospitalières (Oscour®) ;
- Les données des associations SOS Médecins

Ces sources sont actuellement les seules exploitables dans un délai court après la collecte, permettant une surveillance réactive et continue de l'évolution de la santé mentale en population générale. Les autres sources de données disponibles pour la surveillance de la santé mentale font l'objet de bilans rétrospectifs annuels ou pluriannuels, avec un délai variable de consolidation des données allant de quelques mois à plus d'une année.

POINTS CLÉS

Indicateurs de passages aux urgences du réseau Oscour® :

- la part des passages aux urgences pour troubles psychiques chez l'adulte au 1^{er} semestre 2023 est en diminution par rapport à 2022. La part de ces passages dans l'activité des urgences est restée stable entre le 1^{er} et le 2nd trimestre 2023.
- la part des passages aux urgences pour troubles psychiques chez l'enfant au 1^{er} semestre 2023 est faiblement supérieure à 2022. On observe une augmentation de l'activité entre le 1^{er} et 2nd trimestre 2023 chez les enfants de moins de 11 ans.
- la part des passages aux urgences pour idées suicidaires au 1^{er} semestre 2023 reste supérieure aux années précédentes, y compris à 2022.
- la part des passages aux urgences pour tentative de suicide chez les plus de 11 ans reste globalement stable au 1^{er} semestre 2023

L'enquête CoviPrev s'est terminée en décembre 2022 avec les résultats de la dernière vague d'enquête (vague 36)

Vous pouvez consulter les derniers résultats [ici](#)

Vous pouvez aussi consulter tous les articles en lien entre la COVID-19 et la santé mentale [ici](#)

TROUBLES PSYCHIQUES ADULTES ET ENFANTS

Chez l'adulte :

En Île-de-France, la part des passages aux urgences pour un trouble psychique chez les adultes (rapportée au nombre de diagnostics codés) est restée inférieure en 2022 et jusqu'à juin 2023 à la moyenne des années 2019-2021 (cf. figure 1). Avant la pandémie, l'activité aux urgences pour un trouble psychique représentait en moyenne 5,4 % de l'activité. En 2022, comme en 2023, une diminution est observée chez les adultes avec une activité tous âges qui atteint 4,2 %. Par classe d'âge, la part de ces passages dans l'activité se distribue respectivement comme suit : 5,8 % chez les 18-24 ans, 4,7 % chez les 25-64 ans et 2 % chez les 65 ans et plus.

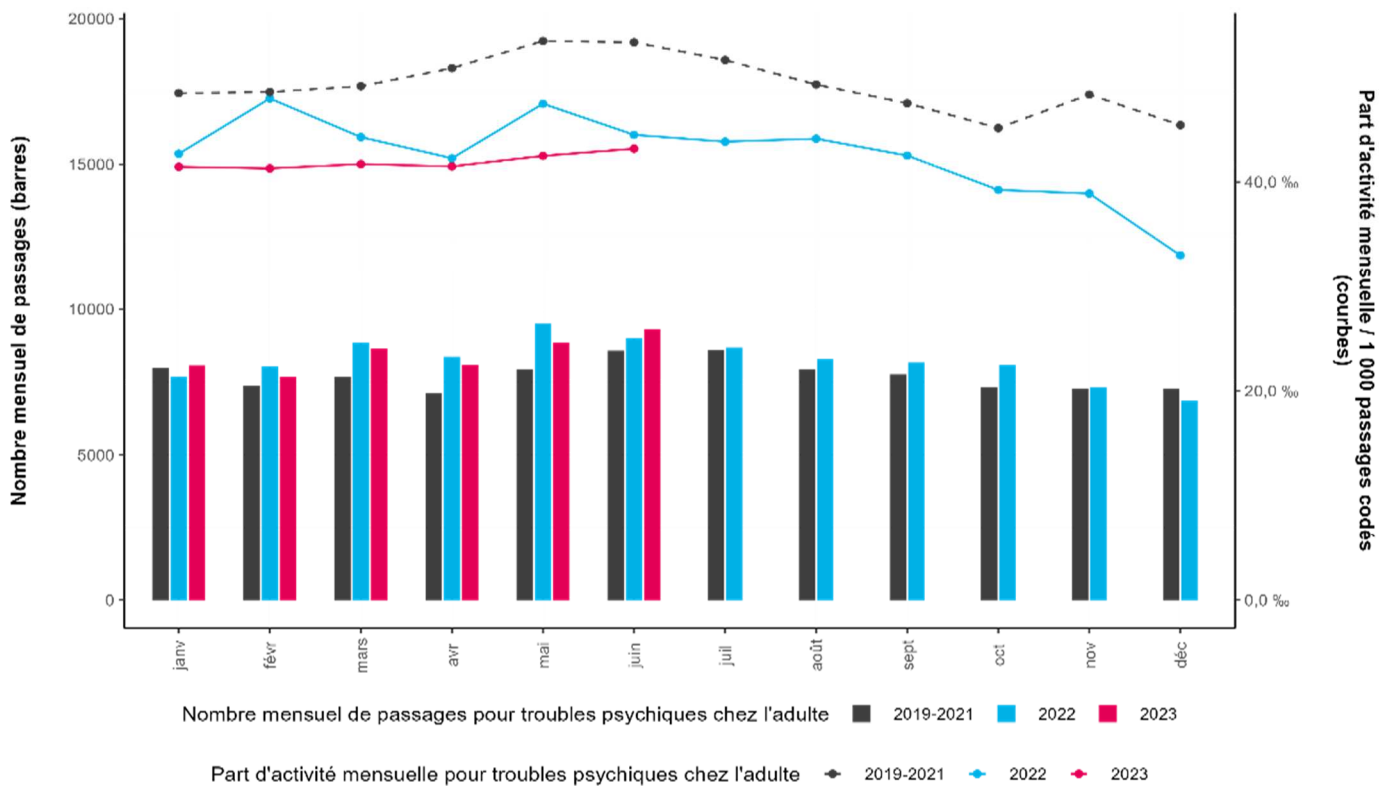
au cours des deux premiers trimestres 2023 cette activité a également légèrement diminué par rapport à 2022 au 1^{er} trimestre comme au 2nd trimestre. A noter que si le nombre de passages a augmenté de 7,5% entre le 1^{er} trimestre et le 2nd trimestre 2023 (tout comme en 2022), le nombre moyen de passages (environ 8 350 passages) et la part de ces passages dans l'activité sont restés stable entre les 2 trimestres.

Chez l'enfant :

En 2022 le nombre de passages pour un trouble psychique chez les enfants était globalement supérieur en effectif aux années précédentes en Île-de-France. Cette augmentation ne se retrouve pas en termes de part de ces passages dans l'activité globale : 0,95 % en 2022 versus 1,04 % sur la période 2019-2021 (cf. figure 2). Cette apparente discordance s'explique en partie par l'augmentation de la complétude des codages (+ 12 % entre 2018 et 2022) et une augmentation de 15 % du nombre de passages, quel qu'en soit le motif, chez les enfants en 2022.

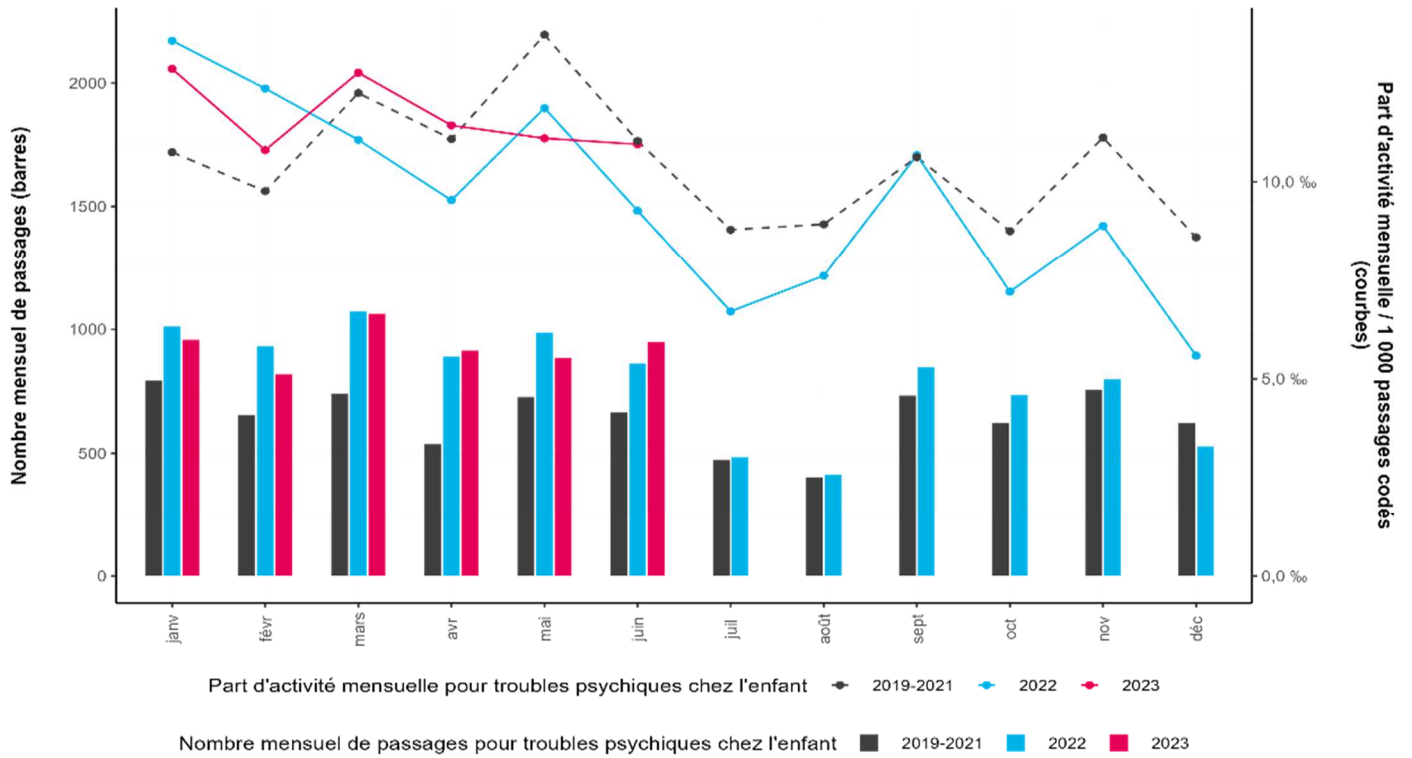
En 2023, le nombre moyen de passages aux urgences pour un trouble psychique était en légère augmentation par rapport à 2022. En moyenne, on recensait 915 passages au 2nd trimestre soit 1,12 % de la part d'activité chez les moins de 18 ans (versus 1,22 % au 1^{er} trimestre) avec respectivement 0,25 % dans la part de l'activité chez les moins de 11 ans et 3,4 % chez les 11-17 ans. On observait les années précédentes une diminution de l'activité entre le 1^{er} et 2nd trimestre. En 2023, la diminution était de 3 % (soit une baisse de 30 passages) chez les moins de 18 ans des passages. On observe de façon plus inattendue chez les moins de 11 ans une augmentation des passages en effectif et en part d'activité entre le 1^{er} et 2nd trimestre.

Figure 1 : Nombre mensuel des passages aux urgences et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022 et de janvier à juin 2023, chez les 18 ans ou plus, en Île-de-France (source : Oscour®)



Attention : la part d'activité est exprimée en pourcentage dans tous les textes du document mais pour plus de visibilité, elle est exprimée pour 1000 passages (‰) sur les axes des graphes.

Figure 2 : Nombre mensuel des passages aux urgences et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022 et de janvier à juin 2023, chez les moins de 18 ans, en Île-de-France (source : Oscour®)



IDEES SUICIDAIRES ET TENTATIVES DE SUICIDE

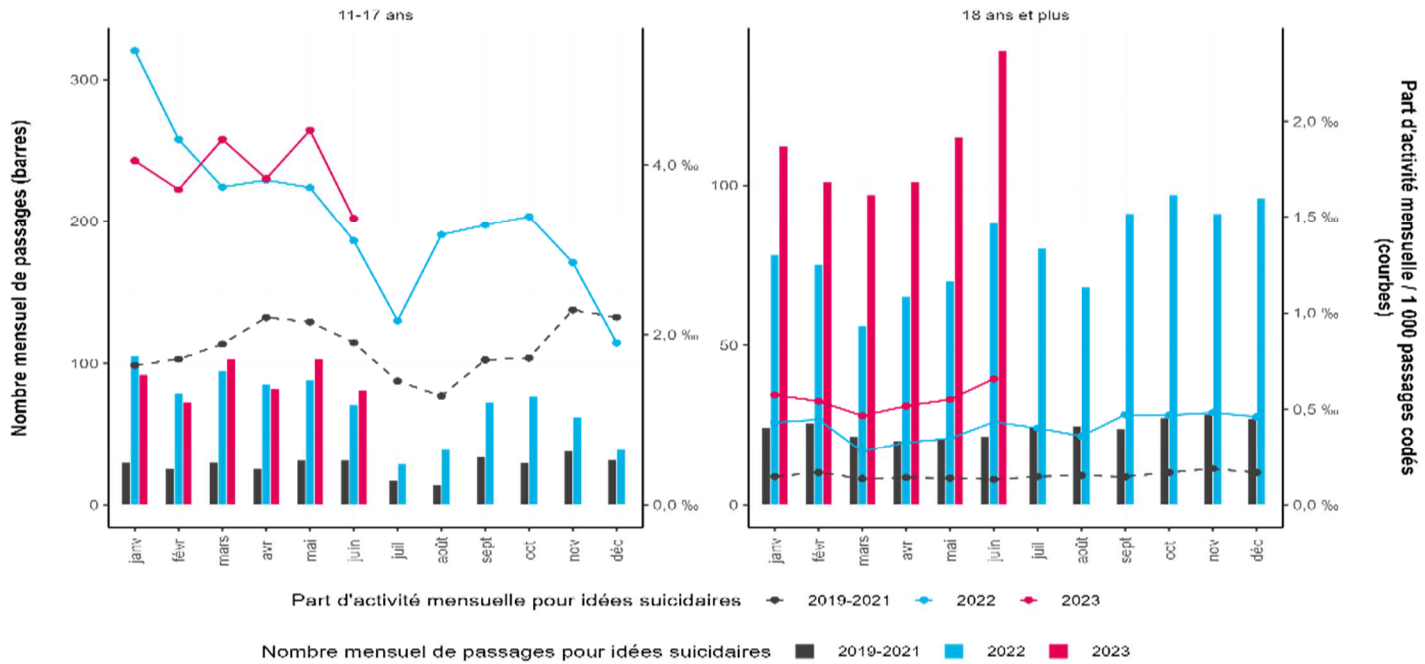
IDEES SUICIDAIRES

L'interprétation des données pour cet indicateur doit être prudente compte tenu des effectifs faibles : les passages pour idées suicidaires représentent moins de 0,1 % de l'activité aux urgences.

Une augmentation des passages aux urgences pour idées suicidaires avait été observée fin 2020 pour l'ensemble des classes d'âges de 11 à 64 ans. L'augmentation était très majoritairement observée chez les enfants de 11 à 17 ans et s'était poursuivie jusqu'en mars 2022 pour diminuer et se stabiliser ensuite autour d'une activité proche de 0,34 % (0,19% en 2019-2021).

En 2023, une légère augmentation de ces passages dans l'activité globale était identifiée au 1^{er} trimestre par rapport au dernier trimestre 2022 notamment chez les 11-14 ans (0,41 % de l'activité) pour redescendre au 2nd trimestre de 2023 à 0,37 % alors que l'inverse était observé chez les 15-17 ans. Chez les adultes, seuls les passages de patients âgés 25-34 ans avait légèrement augmenté (n=90 au 2nd trimestre versus n=69 au 1^{er} trimestre) en 2023.

Figure 3 : Nombre mensuel des passages aux urgences et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022 et de janvier à juin 2023, chez les 11-17 ans et les 18 ans et plus, Île-de-France (source : Oscour®)

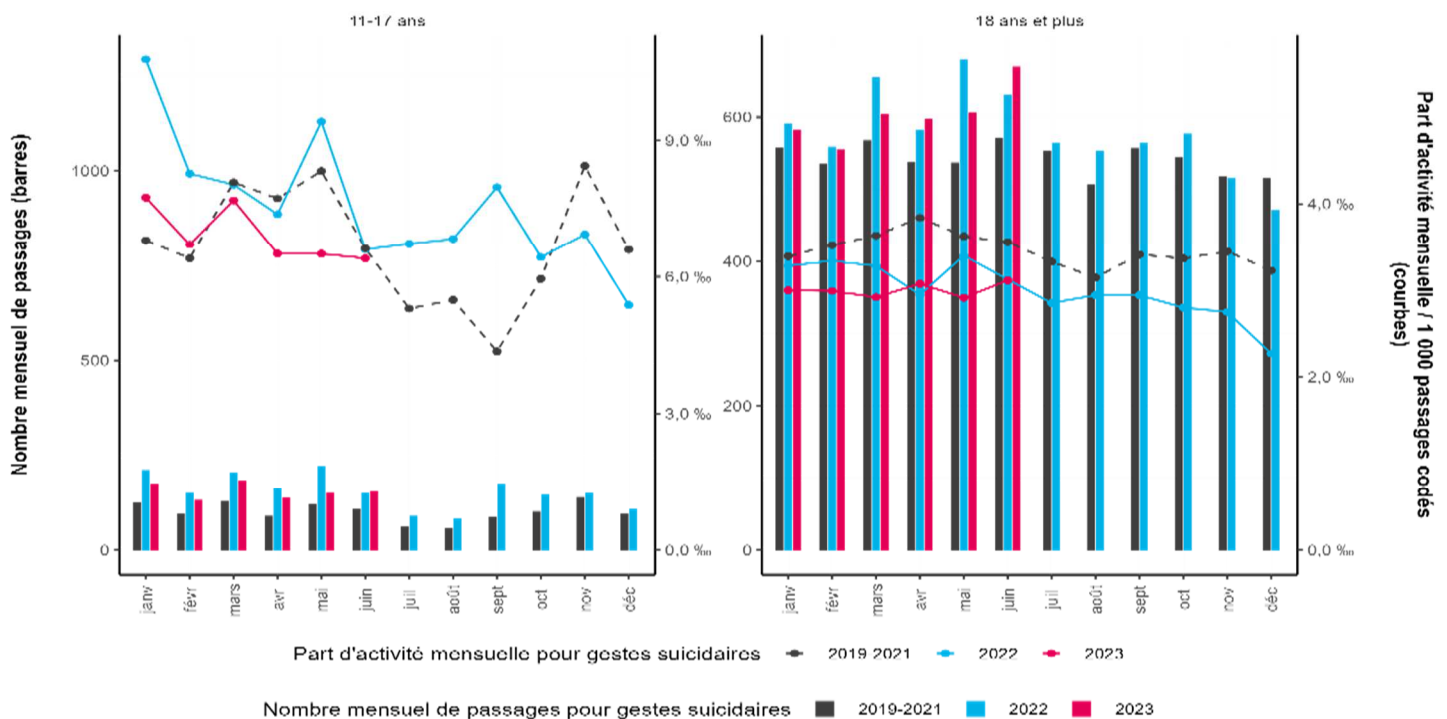


TENTATIVES DE SUICIDE (gestes suicidaires)

En 2022, la part des passages aux urgences pour une tentative de suicide (TS) chez les personnes de 11 ans et plus avait légèrement baissé par rapport à la période 2019-2021 : en moyenne 730 passages mensuels (soit 0,34 % de l'activité) en 2022 versus 643 passages mensuels (soit 0,37 % de l'activité) en 2019-2021. On notait cependant une augmentation des TS chez les 11-24 ans et une diminution chez les plus de 25 ans.

Au 1^{er} semestre 2023 l'activité restait globalement stable par rapport à 2022 : près de 760 TS *mensuelles qui sont vues par les urgentistes* chaque mois. Il n'a pas été observé d'augmentation entre le 1^{er} et le 2nd trimestre 2023. Pour rappel : les tentatives de suicide sont difficiles à identifier dans les résumés de passages aux urgences (RPU) en Île-de-France : Les urgentistes renseignent en priorité les diagnostics en fonction du syndrome ou de la prise en charge plutôt que de la circonstance de l'évènement. Il est par exemple difficile de déterminer l'intentionnalité d'une intoxication médicamenteuse. Ces résultats sont donc à prendre avec précaution.

Figure 4 : Nombre mensuel des passages aux urgences et part d'activité mensuelle pour les années 2019 à 2022 et de janvier à juin 2023, chez les 11-17 ans et les 18 ans et plus, Île-de-France (source : Oscour®)



AUTRES INDICATEURS SURVEILLES

Troubles de l'humeur :

En 2022, environ 1 450 passages pour un trouble de l'humeur étaient recensés chaque mois, représentant 0,45% à 0,6% de l'activité des urgences entre le 1^{er} semestre et le 2nd semestre avec de fortes variations. Près de 60% des passages concernaient des personnes de 25 à 64 ans et 18% des jeunes adultes de 18 à 24 ans.

On observait en 2023, comme en 2022, une légère diminution de l'activité entre le 1^{er} et le 2nd trimestre.

Troubles dépressifs :

Une diminution globale (tous âges) des troubles dépressifs avait été observée au 2nd semestre 2022 avec un nombre de passages aux urgences rapportée à l'activité très nettement en dessous des pourcentages atteints entre 2019 et 2021. Cette diminution concernait toutes les tranches d'âge.

En 2023, on notait à nouveau une augmentation des passages au 1^{er} trimestre, notamment chez les enfants de 11 à 17 ans et les jeunes adultes de 18-24 ans. Au 2nd trimestre 2023, une diminution est observée de façon très marquée chez les 11-17 ans, plus modérée chez les 18-24 ans. Cependant, le pourcentage global des passages pour troubles dépressifs tous âges dans l'activité globale reste faible (0,5%).

Troubles anxieux :

La part des passages aux urgences pour troubles anxieux représentait 0,86 % de l'activité en 2022, versus 1,14 % sur la période 2019-2021. Cela représentait en moyenne 2 400 passages par mois dont 60% concernaient des adultes de 25 à 64 ans. La diminution en 2022 avait concerné toutes les classes d'âge et avait eu lieu plutôt sur le 2nd semestre.

En 2023, l'activité restait globalement stable par rapport à 2022. Par classes d'âge, on observait des variations à savoir : une diminution des passages chez les enfants de 11 à 17 ans sur le 1^{er} semestre 2023 tandis que chez les plus de 18 ans, et plus particulièrement chez les 25-64 ans, ces passages augmentaient au 2nd trimestre 2023.

I INDICATEURS OSCOUR® ET SOS MEDECINS

En Île-de-France et en 2023, le réseau Oscour® compte 108 services d'urgences hospitalières connectés et couvre 95% des passages aux urgences. Près de 29% des passages concernent des enfants de moins de 18 ans et le diagnostic principal est renseigné dans près de 89% des résumés de passage aux urgences (RPU).

Indicateurs de passages aux urgences : les indicateurs sont construits à partir du diagnostic principal et des associés renseignés dans les Résumés de Passage aux Urgences (RPU) des services d'urgences participant au réseau OSCOUR®. En moyenne 95% des résumés de passages sont transmis et codés à J+1 en Île-de-France.

En Île-de-France, les données des associations SOS Médecins sont disponibles sur toute la région depuis 2015. Les six associations franciliennes enregistrent quotidiennement les diagnostics dans près de 99% des actes transmis. Plus de 35% des actes concernent des enfants de moins de 15 ans.

Limites de l'analyse : Sur la période d'analyse 2018-2023, le nombre de services d'urgence du réseau Oscour® transmettant les données n'est pas constant et le taux de codage du diagnostic a augmenté de 10% en 2022. Cependant en Île-de-France, l'analyse en nombre de services non constant modifie peu les tendances observées au niveau régional (couverture à 95%). Dans la région, le pourcentage de passages ayant un diagnostic codé est passé de 76% à 86% (+ 15 points à Paris) en janvier 2022 et atteint 89% en 2023. Cette augmentation du codage a un impact sur le volume des effectifs analysés mais peu d'impact sur la part des pathologies analysées quand elles sont rapportées au nombre de passages codés. La transmission des données des 6 associations SOS Médecins est très stable depuis 2016.

PASSAGES AUX URGENCES

- **Troubles psychiques de l'adulte** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-dessous ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduites (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Troubles psychiques de l'enfant** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences pour au moins des diagnostics suivants : symptômes et signes relatifs à l'humeur (notamment agitation et idées suicidaires) ; troubles anxieux (troubles panique, anxiété généralisée, trouble anxieux et dépressif mixte, troubles somatoformes, troubles émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et autres troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.
- **Tentatives de suicide (Gestes suicidaires)** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probables (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée).
- **Idées suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires.

Outre les regroupements présentés ci-dessus, les indicateurs suivants font également l'objet d'une surveillance.

- **Troubles de l'humeur** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, trouble dépressif récurrent, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles anxieux** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie). Les passages pour autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixtes) représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles psychotiques** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour schizophrénie, trouble schizotypique, troubles délirants persistants, troubles psychotiques aigus et transitoire, troubles délirants induits, troubles schizo-affectifs, psychoses non organiques, autres symptômes et signes relatifs aux perceptions générales (hallucinations).
- **Trouble de l'alimentation** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour anorexie mentale, boulimie, hyperphagie, vomissements et autres troubles de l'alimentation.

ACTES MÉDICAUX SOS MÉDECINS

- Les actes SOS Médecins pour angoisse, état dépressif et trouble du comportement font également l'objet d'une surveillance.



Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance syndromique par les réseaux Oscour® et SOS Médecins :

- L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France
- Les services d'urgences membres du réseau OSCOUR®
- La Fédération SOS Médecins France et les associations SOS Médecins
- l'Observatoire régional des soins non-programmés (ORSNP)
- Le GCS SESAN, Service numérique de santé



Pour plus d'informations

Sur la surveillance de la Santé mentale :

[CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19](#)

Sur les sources de données Oscour® et SOS Médecins :

[Bulletins SurSaUD® \(SOS médecins, Oscour®, Mortalité\)](#)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin ou à appeler le **3114** pour demander à être orienté vers une écoute ou un soutien psychologique.

3114 : Numéro National de Prévention du Suicide



Directrice de la publication :

Dr Caroline SEMAILLES
Directrice générale de
Santé publique France

Equipe de la Cellule Île-de-France

Arnaud Tarantola, Responsable

Anne Etchevers
Nelly Fournet
Sopie Grellet
Stevens Lakoussan
Remy Lefrançois
Gabriella Modénési
Annie-Claude Paty

Diffusion

Santé publique France Île-de-France
Tél. 01 44 02 08 16

cire-idf@santepubliquefrance.fr

Santé mentale. Point
épidémiologique trimestriel – Île-
de-France N°5.
Saint-Maurice : Santé publique
France.

En ligne sur :

www.santepubliquefrance.fr